



Source : Confédération des syndicats nationaux

*Syndicalisation dans les Couche-Tard de la Côte-Nord*  
**La CSN active dans la région**

**Baie-Comeau, le vendredi 4 février 2011** - Hier, des cartes d'information ont été distribuées auprès des employé-es, dans les Couche-Tard de la région. Après la formation d'un premier syndicat chez Couche-Tard à Montréal, la CSN ouvre maintenant grande la porte à tous les salarié-es de la chaîne au Québec, notamment sur la Côte-Nord, où un syndicat régional pourra les accueillir.

« Nous sommes particulièrement fiers d'offrir à ces travailleuses et à ces travailleurs de la région, un véhicule capable de défendre adéquatement leurs droits. La cause que nous portons, c'est celle de l'amélioration des conditions de travail et de vie de travailleuses et de travailleurs au bas de l'échelle. Alors que le groupe Couche-Tard annonce une croissance exceptionnelle et des profits records, il est dans l'ordre des choses que les salarié-es de l'entreprise sur la Côte-Nord réclame leur part de cette richesse qui repose sur leur travail quotidien », souligne le président du Conseil central de la Côte-Nord, M. Guillaume Tremblay.

Alimentation Couche-Tard a annoncé des profits de 302 millions en 2010. À partir de ses bureaux à Sept-Îles et Baie-Comeau, la CSN est en mesure d'offrir aux salarié-es de Couche-Tard les meilleurs services et défendre correctement leurs droits. Rappelons que le processus de syndicalisation est confidentiel. En outre, le Code du travail stipule qu'aucune sanction pour activité syndicale ne peut être prise. Comme elle le fait dans toutes les opérations de syndicalisation qu'elle choisit d'appuyer, la CSN entend déployer tous les efforts nécessaires pour s'assurer que les droits des salarié-es seront défendus jusqu'au bout.

Les travailleuses et les travailleurs de Couche-Tard qui souhaitent rejoindre le syndicat peuvent contacter la CSN sur la Côte-Nord, de façon confidentielle, en composant le 418 962-5571 à Sept-Îles et le 418 589-2069 à Baie-Comeau.

Fondée en 1921, la CSN regroupe aujourd'hui quelque 300 000 travailleuses et travailleurs de tous les secteurs d'activités.

-30-

Pour information :

Guillaume Tremblay, Conseil central Côte-Nord - CSN, 418 295-6722

Jean-Pierre Larche, Information-CSN 514 605-0757